

MONTREAL

DECEMBRE

1909



XXV*

ANNÉE

No 12

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

Le Tiers-Ordre et la vie paroissiale



LE Bienheureux Curé d'Ars disait : « La réapparition du Tiers-Ordre de Saint François et sa bienfaisante propagation dans nos villes et nos campagnes sont le moyen choisi par la Providence pour notre résurrection morale et religieuse. Le Tiers-Ordre est la meilleure œuvre à propager dans les paroisses. »

Plaise à Dieu que ces paroles soient bien comprises et que chaque paroisse ait sa Fraternité constituant un centre de piété d'où rayonnent la charité et l'esprit religieux. C'est là sans doute le désir exprimé par Léon XIII : « Le Tiers-Ordre est accessible à chacun, il a été constitué et disposé pour la multitude ; par lui nous voulons appeler le plus d'âmes possible à l'acquisition de la sainteté chrétienne. »

Et notre Souverain Pontife Pie X disait, il y a quelques jours, au directeur de la Fraternité de Raguse : « *Je bénis le Tiers-Ordre de saint François qui me tient tant au cœur.* » Déjà, dans un mémorable mandement, quand il était Patriarche de Venise, il conjurait tous les fidèles de se faire inscrire dans le Tiers-Ordre, assurant que l'es